

La Gazette



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES | FÉVRIER 2025



p.4 *Information municipale*
Vœux du Maire à la population



p.6 *Information municipale*
Soirée des vœux aux agents



p.10 *Enfance et Jeunesse*
Cérémonie des vœux du CME

Édito



Chères Palletaises, chers Palletais,

Ce 30 janvier, la commune du Pallet accueille une réunion publique dédiée à l'élaboration de notre futur Plan Local d'Urbanisme

intercommunal (PLUi). Nous espérons vous y retrouver très nombreux. Ce document d'urbanisme, véritable feuille de route pour les 15 prochaines années, revêt une importance particulière pour l'avenir de notre territoire.

Dès 2018, les élus d'alors avaient sondé le degré d'acceptabilité d'une telle initiative. Réaliser un tel travail, unir nos destins à l'échelle des 11 communes, n'était pas si commun. Il s'agissait, bien sûr, de se projeter sur la création de logements, mais aussi sur le développement économique, les équipements collectifs, les mobilités, l'environnement, ainsi que sur la transition écologique et énergétique. Tout cela dans le cadre d'une réflexion commune nécessitant des compromis.

Fort de cet engagement unanime à l'époque, les élus du présent mandat ont pu, dès 2020, entamer ce travail de construction. À la fois long, complexe et technique, mais aussi passionnant et décisif pour notre territoire, cette réalisation nous aura absorbés, élus et techniciens, tout au long de cette mandature, puisque

l'objectif est bien de le valider d'ici début 2026. Entre la phase indispensable de diagnostic, qui a précédé celle, sans doute la plus importante, de l'expression des orientations dans les domaines cités précédemment (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), puis, pour terminer, par une traduction cartographique et réglementaire, il aura fallu des heures de travail en réunions, des discussions passionnées et des moments de doute lorsque les contraintes venues d'en haut s'imposaient à nous (Zéro Artificialisation Nette).

Ce 30 janvier, ce travail vous est présenté : pas définitif, pas dans une version précise à la parcelle, mais suffisamment abouti pour pouvoir vous être exposé et commenté. Il subira, dans les prochaines semaines, les quelques ajustements nécessaires issus, entre autres, de ces réunions et sera arrêté officiellement en conseil communautaire et dans les 11 conseils municipaux en mai prochain. Viendra ensuite le temps du parcours administratif avec, comme point d'orgue, une enquête publique. Tout un chacun aura l'occasion de consulter l'ensemble du document dans sa version définitive et de consigner ses observations ou interrogations sur les registres prévus à cet effet.

Vous le voyez, début 2026 est à la fois proche et lointain. Du travail nous attend encore pour finaliser ce document d'urbanisme que notre territoire mérite.

Xavier RINEAU

Adjoint à l'aménagement du territoire & urbanisme

Déclarations de travaux

16/12	71 Villeneuve	Carport et abri de jardin
17/12	16 rue des Vignes	Panneaux photovoltaïques
17/12	20 les Prineaux	Maison d'habitation
20/12	103 la Maisonneuve	Division en vue de construire
20/12	51 ZA les Roitelières	Local artisanal
27/12	3 impasse du Loiry	Clôture
30/12	24 rue de la Vallée	Aménagement d'une dépendance
30/12	5 le Perray	Carport en bois
03/01	9 rue A. de la Galissonnière	Isolation par l'extérieur
08/01	28 Sanguèze	Panneaux photovoltaïques
09/01	13 le Bois Lambert	Extension d'une maison d'habitation
09/01	8 ter le Pé de Sèvre	Maison d'habitation

12/01	8 rue des Sports	Division en vue de construire + travaux sur construction existante
14/01	Le Bois Lambert	Clôture
14/01	Impasse du Petit Bois	Maison d'habitation

Mariages

02/01	Jonathan DUBOIS et Charlotte MARCHAND
11/01	Thomas CHENUET et Daisy ROBINET

Décès

13/12	Gabriel SALMON
16/12	Jacqueline FICHOU (née VAN DEN BULCK)
19/12	Marcel LOIRET
26/12	Marcel DUPAS
04/01	Michel MARION

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi : 8 h 30 - 12 h 30
Mardi : 8 h 30 - 12 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

» Compte-rendu sommaire

Séance du 17 décembre 2024



Conseillers : en exercice : 23 – votants : 20

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal

Le conseil municipal a approuvé le procès-verbal du conseil municipal du 15 octobre 2024.

Chambre d'agriculture : présentation de l'avancement des actions

Monsieur Sylvain Limeul, chargé de mission aménagement et urbanisme à la chambre d'agriculture des Pays de la Loire, a présenté au conseil municipal les actions réalisées depuis la signature des conventions de partenariat entre la commune et la chambre d'agriculture pour remettre en culture des secteurs en cours de déprise et favoriser l'installation de nouveaux projets agricoles : réunions entre les différents intervenants (mairie, SAFER, ONF, propriétaires, exploitants, porteurs de projets...), RDV sur le terrain, points d'étapes avec la mairie et le comité de suivi...

Le conseil municipal a pris acte de l'état d'avancement des actions réalisées avec la chambre d'agriculture sur les 3 zones de projets agricoles identifiés.

Nouveau règlement budgétaire et financier

Le conseil municipal (20 voix pour et 2 abstentions) a adopté le nouveau règlement budgétaire et financier de la commune qui formalise les règles de gestion interne pour la préparation et l'exécution du budget, la gestion pluriannuelle et financière des crédits, l'information des élus.

Anticipation des crédits d'investissement 2025

Le conseil municipal autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur l'exercice 2025 avant le vote du budget dans la limite d'un quart des crédits ouverts au budget 2024. Ces crédits ouverts par anticipation seront repris lors du vote du budget 2025.

Tarifs 2025

Le conseil municipal approuve les tarifs communaux pour 2025 (cimetières, droits de stationnement). Tarifs consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

Admissions en non-valeur

Le conseil municipal statue sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

- Exercice 2022 : 9,73 € : poursuites sans effet.
- Exercice 2023 : 1,00 € : RAR inférieur seuil poursuite.

Validation de l'avant-projet définitif du marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension et la réhabilitation de l'accueil périscolaire et ALSH

Le conseil municipal valide l'avant-projet définitif présenté en réunion des conseillers municipaux du 9 décembre 2024, ses aspects techniques et financiers (présentation du projet dans la gazette de janvier 2025).

Commerces : avis relatif aux autorisations d'ouvertures dominicales 2025

Le conseil municipal émet un avis favorable pour autoriser l'ouverture des commerces de détail de façon ponctuelle les dimanches au titre de l'année 2025 tel que proposée par la CCSL à savoir les 12 janvier 2025 (soldes d'hiver), 20 avril 2025 (dimanche de Pâques), 27 avril 2025, 29 juin 2025 (soldes d'été), 31 août 2025 (rentrée scolaire), 7 septembre 2025 (rentrée scolaire), 21 septembre 2025 (journées du patrimoine), 30 novembre 2025 (fêtes de fin d'année), 7 décembre 2025 (fêtes de fin d'année), 14 décembre 2025 (fêtes de fin d'année), 21 décembre 2025 (fêtes de fin d'année), 28 décembre 2025 (fêtes de fin d'année).

Avenant n°1 à la convention d'adhésion au service commun d'urbanisme de la CCSL

Le conseil municipal approuve l'avenant n°1 à la convention entre la CCSL et la commune au sujet du service urbanisme (police de la publicité extérieure notamment).

Avenant n°1 à la convention de partenariat pour les interventions en milieu scolaire – année scolaire 2024-2025

Le conseil municipal valide l'avenant n°1 à la convention de partenariat pour les interventions de l'école de musique intercommunale (musique et danse) dans les écoles fixant à 5 130 € la participation financière annuelle de la commune pour l'année scolaire 2024-2025 (base de 1,50 € par habitant).

Déclassement d'une parcelle du domaine public – rue des Templiers

Suite à l'arrêté d'alignement des parcelles au domaine public et au bornage, le conseil municipal décide le

déclassement de fait de la parcelle cadastrée AT 596 d'une superficie de 9 m² afin de permettre un échange au profit des riverains.

Echange de terrains – rue des Templiers

Le conseil municipal approuve l'échange sans versement de soulte entre les Consorts B. et la commune permettant à celle-ci de céder une bande de terrain en alignement de la rue des Templiers d'une contenance de 9 m² (parcelle renommée AT 596) et de se voir céder en échange une parcelle d'une superficie de 7 m² sur laquelle sont posées des installations d'utilité publique (parcelle renommée AT 598). M. le Maire est autorisé à signer l'acte notarié ainsi que tout document s'y référant, les frais de l'échange sont à la charge de la Commune.

Autorisation de recrutement d'agents contractuels

Le conseil municipal autorise M. le Maire à recruter autant que de besoin des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L. 332-13 du CGFP pour remplacer des fonctionnaires et agents contractuels momentanément indisponibles et charge M. le Maire de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions à exercer, leur expérience et leur profil.

Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du conseil municipal du 27 mars 2021, M. le Maire indique qu'il a pris les décisions suivantes :

- 2024-09 : Contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services – Berger Levraut
- 2024-10 : Installation d'une structure autoportée et autres équipements sur la scène de la SPL
- 2024-11 : Plan de financement- Fonds de concours CCSL
- 2024-12 : Installation d'un chauffage par lustres et panneaux rayonnants électriques à l'église
- 2024-13 : Etude géotechnique-mission G2 pour les travaux d'extension et de réhabilitation à l'accueil périscolaire et à l'école Astrolabe
- 2024-14 : Mission de contrôle technique pour les travaux d'extension et de réhabilitation à l'accueil périscolaire et à l'école Astrolabe
- 2024-15 : Convention de prestation de services pour le fonctionnement et la gestion d'une fourrière animale

- 2024-16 : Mission de coordination SPS pour les travaux d'extension et de réhabilitation à l'accueil périscolaire et à l'école Astrolabe
- 2024-17 : Convention avec le GAB 44 pour un accompagnement à l'élaboration du cahier des charges de restauration collective et à l'analyse des candidatures

Informations et questions diverses

Enfance : bilans été 2024 - ALSH et Tween : Présentation par Valérie Bricard, adjointe à l'enfance - jeunesse, des bilans été 2024 de l'ALSH et des Tween.

Dates des séances du conseil municipal du 1^{er} semestre 2025 : Les mardis 28 janvier 2025, 11 mars 2025, 29 avril 2025, 10 juin 2025, 1er juillet 2025.

- **Questions de la minorité « Agir Avec Vous Au Pallet » (Mme Majoral, M. Métaireau et M. Desbordes) :**

1^{ère} question : *Un comité de pilotage doit être mis en place ce mois-ci pour préparer le renouvellement du marché de restauration collective, allons-nous être inclus dans ce comité ?*

M. le Maire : Nous avons reçu, ce jour, le GAB 44 pour préparer ce travail. Pour répondre à votre question, nous ne pourrions intégrer ce COPIL déjà constitué qui travaille sur l'ensemble des problématiques de l'enfance-jeunesse. Le GAB 44 est là pour nous aiguiller et nous aider dans nos recherches. Il y a les élus en charge de ce dossier, Mme Bricard et moi-même ; la coordonnatrice enfance jeunesse et la directrice de la petite-enfance. Dans un second temps, le comité consultatif Enfance-Jeunesse sera associé. On travaille toujours de la même façon.

2^{ème} question : *Concrètement, quels sont les projets mis en œuvre en 2025 et pouvons-nous avoir de vraies réunions de travail en amont de chaque projet ?*

M. le Maire : En ce qui concerne les réunions de travail, comme je le disais, chaque projet est supervisé par un comité de pilotage. Sur certains projets, comme nous l'avons fait récemment pour la périscolaire, nous pouvons mettre en place des groupes de travail. Je pense notamment au projet de l'école Astrolabe. Pour 2025, les autres projets ne seront mis en œuvre qu'après validation du budget. Dans un 1^{er} temps, cela sera débattu au DOB (Débat d'Orientations Budgétaires), le 28 janvier 2025.

3^{ème} question : *Nous proposons la mise en place d'un poteau sur la place de l'église qui permettrait l'accroche de banderoles annonçant les animations de la commune, notamment le marché du samedi. Il pourrait éventuellement s'agir d'un poteau rétractable.*

M. le Maire : Ce que vous proposez, c'est ce qui existe aux entrées de la commune ? En termes de visuel, lorsque l'on entre dans la commune, il y a une signalisation indiquant qu'il y a un marché hebdomadaire. L'idée avait été émise de mettre des kakémonos.

Cécile Majoral : Notre idée était d'avoir un panneau visible pour annoncer le marché ou d'autres événements, et cela serait au centre de la commune. Après des échanges en comité, il en est ressorti qu'il manque de la signalétique car le marché est derrière l'église et non visible.

M. le Maire : Nous avons une problématique car nous sommes sur un site historique. C'est une proposition qui, à mon sens, doit être vue en comité aménagement du territoire, marché ou animation de la ville. C'est comme cela que ça fonctionne, le bureau municipal prenant la décision finale. Nous allons redonner le dossier à Nelly Naud et à d'autres comités pour voir ce qui pourrait être amélioré. Pour moi, les kakémonos étaient une bonne idée.

Jérôme Desbordes : Tant qu'on ne trouvera pas du sens à ce qu'on propose sur ce marché, je ne sais pas ce que l'on pourra faire de plus. S'il y avait une bonne idée que l'on pourrait proposer, qui ne se fait par ailleurs, peut-être qu'on pourrait imaginer que ce marché reprenne un peu de vie.

- **Questions de la minorité « Le Pallet Avec Vous Le Pallet vert demain » (M. et Mme Caboche)**

1^{ère} question : *Dans un article paru dans Quest France en date du 7 novembre, vous évoquez 4 projets de construction de logements collectifs au cœur du Bourg. Pourriez-vous développer ce point et leurs localisations afin de tenir informés les Palletais de vos intentions ?*

M. le Maire : Effectivement. Mais si projets il y a, ils ne pourront aboutir que si le futur PLUi est validé, début 2026, avant les prochaines élections. Il est prévu une réunion au Pallet le 30 janvier pour permettre aux Palletais de découvrir les orientations proposées. S'en suivra une période dédiée à l'enquête publique. Concernant les 4 projets en question, il y en a deux connus : l'Opération d'Aménagement Programmée « OAP » de la phase (cœur de bourg-phase 1) et l'OAP des jardins d'Abélard avec un périmètre identifié. Pour les deux autres, ils ont été présentés lors du plan-guide à l'ensemble des conseillers municipaux en 2023. Il s'agit du périmètre derrière le SDIS enfin l'OAP du moulin qui concerne toute la partie qui va de la pharmacie à l'église. Projets identifiés depuis longtemps et déjà évoqués à plusieurs reprises.

2^{ème} question : *2 autorisations de programmes sur la commune, extension et réhabilitation de l'accueil périscolaire et extension et réhabilitation de l'école Astrolabe, chacun de plus de 750 000 euros, ont été votés. Dans votre feuille de route de campagne/élection, vous vous êtes engagés à inviter les électeurs à donner leur avis au sein d'une commission thématique. Quand allez-vous l'annoncer et comment allez-vous procéder pour mettre en œuvre cette démarche ?*

M. le Maire : Aujourd'hui, ce sont des projets qui nous sont imposés par la loi. Notre système collaboratif fonctionne. Chaque projet est supervisé par un copil, les propositions sont présentées pour avis aux comités consultatifs concernés. Le projet de l'école a été lancé suite au décret tertiaire décliné de la loi Climat et Résilience nous

obligeant à revisiter les établissements de plus de 1 000 m² (cumul sur une même emprise foncière) en termes d'économies énergétiques. Pour la périscolaire, il s'agit d'une réglementation de la direction départementale jeunesse et sports concernant la capacité d'accueil des enfants. A mon sens, il n'y a pas nécessité de consulter de façon systématique l'ensemble des Palletais sur des projets dès lors qu'ils nous sont imposés.

Intégralité des procès-verbaux :
en mairie et sur le site www.lepallet.fr.



» Soirée des vœux à la population – Janvier 2025

Discours de Joël Baraud, maire du Pallet

« C'est toujours avec grand plaisir que nous nous retrouvons pour la cérémonie des vœux. Elle fait partie de la tradition républicaine. Ce moment de convivialité nous permet de célébrer la nouvelle année avec l'esprit tourné vers l'avenir. C'est aussi un de ces rares moments où nous pouvons échanger sans contrainte.

Avant de faire le bilan de l'année écoulée, je souhaite féliciter comme ils le méritent, nos divers acteurs économiques et sociaux qui nous assurent le bien vivre et le bien être dans notre belle commune du Pallet. Je pense :

Aux commerçants, artisans, responsables de PME, agriculteurs, créateurs d'emploi qui participent à l'expansion de notre commune et à sa renommée.

Aux vigneronnes et vignerons qui, malgré une météo capricieuse depuis quelques années, réussissent à produire ce nectar bien connu.

A l'ensemble du corps médical et paramédical qui prend soin de notre santé durant toute cette crise.

A nos dirigeants et bénévoles des associations sportives et culturelles qui offrent de multiples activités extra scolaires aux enfants et adultes. Vous participez activement à cette cohésion sociale dont nous avons tant besoin.

A vous, les gendarmes, sapeurs-pompiers et responsables de la protection civile qui tout au long de l'année, intervenez avec rapidité et efficacité sur notre territoire, pour notre sécurité.

A vous, les enseignants et ATSEM qui prenez en charge avec compétence et dévouement l'instruction et l'éducation de nos enfants.

A vous, les animateurs périscolaire et responsables de la restauration scolaire qui assurez leur bien-être avec bienveillance.

A vous, les employés techniques, travailleurs de l'ombre, que l'on rencontre ça et là, affairés à réparer, nettoyer, tondre, planter, décorer, nous vous devons une commune propre et accueillante.

Enfin, à vous les employés et responsables administratifs qui nous aidez quotidiennement dans nos tâches, accueillez nos habitants avec patience, compétence et courtoisie et sans qui ce qui va vous être présenté ne pourrait être.

Avant de poursuivre, je souhaite ici faire une pause et avoir une pensée pour toutes celles et ceux qui, aujourd'hui en France et dans le monde, se battent pour leur liberté et pour la démocratie.

Les tristes événements que nous connaissons et subissons, associés à de nombreuses contraintes étatiques, nous ont amené à revoir notre feuille de route. Je ne vous

parlerais pas ici de la loi « Climat et résilience » votée le 22 août 2021, mais des conséquences qui en découlent pour nos communes. Si nous voulons permettre à nos jeunes de rester sur la commune, nous allons devoir être inventifs et faire en sorte de maîtriser le prix du foncier. Cela passe par une nouvelle approche urbaine où cadre de vie et densification devront trouver leur place, un vrai défi pour les années à venir.

Pour autant et comme vous avez pu le découvrir, 2024 s'est révélée être une année riche en réalisations ou concrétisations de projets. Et qui dit projet dit Finances. Concernant les dotations, j'ai une nouvelle fois écrit au Père Noël. Mais il semble que nous devions, cette année encore, faire preuve de réalisme dans nos dépenses. Notre capacité à investir dépend très largement des subventions qui pourront être accordées. En cela, j'ai pleine confiance du travail réalisé par notre directrice et ses services. Nos finances sont saines mais ne pourront supporter des contraintes de fonctionnement élevées ou des investissements imposés par le décret tertiaire, pour tous les bâtiments municipaux. Nous ferons de notre mieux et ferons preuve de retenue quand il faudra parler budget et fiscalité.

Concernant la communauté de commune : L'ensemble de vos élus travaille de façon assidue dans chaque commission où ils siègent. Que ce soit la compétence enfance/jeunesse avec la parentalité, l'aménagement du territoire, la promotion du tourisme, la valorisation des déchets, et j'en passe. Mais certaines de ces compétences sont encore plus au cœur de nos préoccupations, je pense à l'urbanisme avec la concrétisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Je vous rappelle la réunion publique du 30 janvier 2025 à 19h00 au Pallet.

Je voudrais finir en vous disant que nous avons, nous, élus, le devoir de porter haut et fort le sens de l'intérêt général en donnant de notre temps sans compter, bien souvent au détriment d'une vie personnelle. Au passage, permettez-moi de remercier très chaleureusement tous les conjoints et conjointes, et la mienne en particulier, ainsi que les familles des élus pour leur grande patience. Je tiens à prendre le temps de remercier également chacun des membres de l'équipe qui travaille à mes côtés. Je veux leur dire simplement : merci pour votre engagement. Merci pour votre investissement et merci pour toutes ces valeurs partagées.

En conclusion, je veux adresser à chacun d'entre vous, à vos familles et à vos proches, une très belle et très heureuse année 2025. Une année pleine de projets et d'ambitions. Une année où nous saurons rester unis pour surmonter les difficultés et les épreuves. Qu'elles soient conjoncturelles, sociétales ou sanitaires.

Enfin, merci d'avoir eu la patience de m'écouter et je vous propose donc de finir cette cérémonie par le verre de l'amitié autour de notre cru communal « LE PALLET », un des rares crus reconnu officiellement par la profession. Merci. »

» Soirée des vœux du maire

Réalisations et futurs projets présentés

Samedi 18 janvier, la traditionnelle soirée des vœux du maire à la population s'est tenue dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Un moment fort de l'année, où habitants, élus, et membres du Conseil Municipal des Enfants (CME) se sont retrouvés.



Une rétrospective en images et des projets prometteurs

Lors de son discours, le maire a dressé le bilan des projets réalisés au cours de l'année écoulée, avec entre autres, l'extension du centre technique municipal et la création de nouveaux locaux communaux, tout en présentant les initiatives à venir. Parmi les priorités annoncées figurent le projet d'extension et réhabilitation

de l'accueil périscolaire et la rénovation énergétique de l'école Astrolabe.

Les jeunes au cœur de la soirée

Moment particulièrement attendu, l'intervention du Conseil Municipal des Enfants a été un véritable succès. Les jeunes élus ont pris la parole avec assurance pour partager leurs souhaits et présenter les projets qu'ils envisagent pour cette année. [Article complet page 10]

Un verre de l'amitié pour clôturer la soirée

La soirée s'est conclue dans la bonne humeur autour du verre de l'amitié, permettant à chacun d'échanger de manière informelle avec les élus, en dégustant des produits locaux.

» Comité Patrimoine

Des œuvres du Pallet présélectionnées pour un concours d'éloquence

Ce projet permet aux élèves de comprendre et de s'impliquer dans l'histoire de l'art en France, de s'approprier le patrimoine culturel et de se confronter à une sélection d'œuvres à désigner pour une restauration envisagée. Accueillis par le conseiller délégué au patrimoine et M. le Maire du Pallet, une cinquantaine de personnes sont venues analyser deux œuvres palletaises en l'église Saint-Vincent et ont pu rencontrer des membres de l'association culturelle Pierre Abélard. C'est ainsi que 38 étudiants, accompagnés de leurs professeurs, de spécialistes, de Catherine De Lavenne, représentante de la région Pays de la Loire et de Philomène Vuillard, représentante de la fondation « le plus grand musée de France », se sont retrouvés en premier lieu devant le tableau de La Cène puis, près de la bannière Saint-Vincent.



Découvrant non seulement ces deux œuvres, ils ont bénéficié des explications approfondies de Laurent Tessier et de Marie-Annick Hardy, membres de l'association culturelle palletaise, qui ont pu leur apporter des précisions sur les cheminements et anecdotes liés à ces représentations. Entre conseils et interrogations, un dialogue riche et animé s'est installé entre élèves et spécialistes tout au long de cet après-midi.

À travers un concours d'éloquence, un groupe d'élèves devra défendre son choix en convainquant ses camarades de voter pour un projet de restauration, espérant qu'une des œuvres du Pallet soit retenue. Grâce au concours de M. Delpire, conservateur des antiquités et objets d'art de Loire-Atlantique et membre de la fondation « La Sauvegarde de l'Art Français », la municipalité pourra envisager une étude complète du tableau de La Cène ou de la bannière Saint-Vincent, en vue de la restauration de l'une ou l'autre.

La rencontre s'est terminée autour d'une collation offerte par la municipalité. Le résultat de ce concours départemental sera connu le 14 mai prochain, à Nantes.

» La vie des services

Soirée des vœux des agents : un moment de convivialité et de reconnaissance

Mardi 14 janvier dernier, la traditionnelle soirée des vœux des agents de la commune a rassemblé une vingtaine d'agents des différents services municipaux, autour du maire et des élus, pour un moment chaleureux, placé sous le signe de la reconnaissance et du partage.

Un bilan riche en actions concrètes

Lors de son discours, Joël Baraud, le maire, a salué l'engagement et le travail exemplaire des agents municipaux, remerciant chacun pour sa contribution essentielle au bon fonctionnement de la commune. Sandra Courtois, la DGS (Directrice Générale des Services), a présenté un bilan des actions menées par les différents services et des initiatives qui ont marqué cette année. « Ces réalisations témoignent de l'engagement collectif et du professionnalisme de nos équipes. Ensemble, nous avons surmonté les défis et préparé l'avenir de notre commune », a souligné le maire. La soirée fut l'occasion pour les agents de découvrir, en avant-première, la nouvelle scène de la salle polyvalente de loisirs, qui permettra, entre autres, d'accueillir prochainement les représentations théâtrales.



Hommage aux carrières

Un moment fort de la soirée a été la remise de deux médailles du travail, honorant des agents pour leur carrière au service de la fonction publique. Sandra Courtois, la DGS, a été mise à l'honneur pour ses 20 ans de service, dont bientôt 6 ans au Pallet. Laurent Mandin, agent des services techniques, a reçu sa médaille pour ses 30 ans de service, réalisés entièrement au sein de la mairie du Pallet.

Un buffet convivial pour clôturer la soirée

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale, autour d'un buffet composé de bouchées salées, préparées avec soin par le restaurant Chez les Filles, et de galettes des rois, fournies par la boulangerie Julien Arnaud, qui ont régalé l'ensemble des convives. Cet événement a été une belle occasion de célébrer le travail accompli, de renforcer les liens entre les agents, et de débiter l'année sous les meilleurs auspices. Tous les participants sont repartis avec des vœux de réussite pour 2025 et l'envie de continuer à œuvrer ensemble pour le bien-être de la commune.

» Carrefour de l'alternance 2025

Réservez dès à présent le samedi 15 mars

Après le succès de la première édition qui a eu lieu au Pallet et ses 200 visiteurs, le carrefour de l'alternance est de retour. Organisé par la communauté de communes Sèvre et Loire, en collaboration avec Clisson Sèvre et Maine Agglomération, le prochain rendez-vous aura lieu à Château Thébaud le samedi 15 mars de 9h00 à 12h00.

Que vous soyez collégien, lycéen ou déjà en alternance, vous y rencontrerez des professionnels qui vous apporteront leurs conseils sur votre orientation. Le carrefour de l'alternance, c'est également compter sur la présence d'entreprises qui recrutent des alternants. Une occasion en or pour faire leur connaissance et décrocher votre futur contrat

Vous souhaitez participer ? N'hésitez pas à vous

rapprocher du service développement économique de la CCSL, au 02 51 79 51 81, pour vous faire connaître. <https://lentrainante.cc-sevreloire.fr/carrefour-de-lalternance-2025>

CARREFOUR DE L'ALTERNANCE
CENTRES DE FORMATION - ENTREPRISES - INFORMATIONS

Prends la direction de ton avenir

15 MARS DE 9H A 12H
Espace Bois Joli
Château Thébaud

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

PLUS D'INFOS : economie.clissonsevreloire.fr
lentrainante.cc-sevreloire.fr

Logos of partner organizations: CHCL, CCVJC, Clisson Sèvre et Maine Agglomération, Région Pays de la Loire, etc.

» Rencontre avec la population

La commune accueille ses nouveaux arrivants, le 8 mars 2025

Le **samedi 08 mars** prochain, la municipalité invite les nouveaux arrivants de 2024 de la commune à une matinée conviviale qui se tiendra au château de la Perrière, dans la cave de Vincent Loiret. Cet événement, organisé chaque année, a pour objectif de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et nouvelles entreprises de 2024 et de leur permettre de découvrir la commune et ses services.

Un moment d'échange et de découverte

Les participants auront l'occasion de rencontrer les élus municipaux. Une présentation des principaux services et infrastructures sera réalisée. Le maire et son équipe souhaitent également profiter de ce moment pour partager les projets en cours et à venir, tout en répondant aux questions des nouveaux résidents. « C'est une belle occasion de tisser des liens et de montrer que notre commune est un lieu accueillant », souligne Joël Baraud, le maire.

Une découverte du terroir local

La matinée se poursuivra par une dégustation des vins de la cave de Vincent Loiret, permettant ainsi aux nouveaux arrivants de découvrir les saveurs locales qui font la fierté de la commune et du vignoble. Un buffet accompagnera cette dégustation, renforçant l'esprit de convivialité de l'événement.



Les nouveaux arrivants de 2024 vont recevoir prochainement une invitation par mail. Si toutefois, vous n'avez pas fait la démarche l'année dernière, n'hésitez pas à vous signaler auprès de l'accueil de la mairie au 02 40 80 40 24 ou par mail à contact@mairie-lepallet.fr en précisant vos coordonnées.

» Expression plurielle

Mots de la minorité

Agir Avec Vous Au Pallet.

Face aux incertitudes gouvernementales et les doutes qui en découlent, que peut-on faire pour trouver un peu plus de sérénité dans notre commune loin des tumultes parisiens ?

Multiplier les animations locales, partager des moments intergénérationnels autour d'un verre de Muscadet, s'engager au quotidien, participer, accompagner, dynamiser... sont des pistes d'action explorées ou à développer. En effet, lors de nos échanges, vous nous relatez vos initiatives (rencontres entre voisins de quartier, fêtes de village...).

Par ailleurs, les associations sont aussi un moyen de se rencontrer, de discuter, de partager, de s'intégrer.

Enfin, la mairie, par son petit marché et ses comités consultatifs, permet à chacun de nous d'être membre actif de la vie communale.

S'engager pour booster la vitalité de notre commune, cela passe par notre implication au quotidien. A ce jour, la plupart des comités consultatifs sont incomplets, or participer à ces réunions est un excellent moyen de vous faire entendre alors n'hésitez pas à contacter la mairie pour vous y inscrire.

Nous avons donc à disposition tous les « outils » pour consolider le bien vivre ensemble au Pallet.
Jean-Louis, Cécile et Jérôme pour AAVAP

Tél. : 06 07 81 32 17
Mail. : agiravecvousaupallet@gmail.com
Facebook. : Agir Avec Vous Au Pallet

Le Pallet avec vous, le Pallet vert demain.

Cher chais, l'un verse, l'autre oublie.

Le conseil municipal sombrent dans la léthargie. Même le vote à main levée n'est pas énoncé jusqu'au bout, épargnants les « pour » de lever le bras. Seul, quelques conseillers interagissent, questionnent, proposent et sont oubliés dans les comptes rendus publiés (enregistrements disponibles sur demande en mairie).

À l'heure où le budget annuel s'annonce, nous sommes inquiets. En augmentation depuis trois ans, notre taux d'imposition est l'un des plus haut aux alentours et la valeur locative des logements ne cesse de croître. Malgré nos alertes, qui ne sont pas entendues, nous redemanderont des pistes d'économies comme l'année passée, en espérant que cette tribune anticipe le futur débat d'orientation budgétaire (DOB).

Céline et Serge pour le Pallet avec vous le Pallet vert demain vous souhaite une bonne rentrée
Tél. : 06 25 28 28 72

de nos concitoyens, tout en répondant à nos obligations légales. En cela, je rejoins pleinement le message transmis par le groupe « Agir avec vous au Pallet ». Depuis le début de notre mandat, de nombreux outils de concertation sont à votre disposition. Il est important pour notre démocratie locale que vous vous en empariez. On peut cependant déplorer le manque de motivation de certains élus de l'opposition, qui ne participent plus aux différents comités et, plus grave, désertent bien souvent les conseils municipaux.

Comment, dans ce contexte, peuvent-ils évoquer la léthargie de ces mêmes conseils ? De plus, faire planer le doute d'une fiscalité incontrôlée relève du déni de réalité. Nos grands projets pourront être en partie autofinancés, et la perte de la dotation de solidarité rurale a déjà été anticipée sans pour autant compromettre les finances saines de la commune.

Ces questions autour de la fiscalité sont surprenantes de la part d'un ancien adjoint aux finances, mais peut-être est-ce une manière pour lui de se remémorer comment est calculée la taxe foncière. Sans rentrer dans les détails, et si comparaison il y a, celle-ci doit se faire sur le montant final de la taxe due et non sur le taux d'imposition servant au calcul.

D'après les nouveaux habitants et ceux déjà installés, l'un des critères retenus pour leur choix de résidence est bien la faible fiscalité de la commune, à superficie égale pour une habitation standard (90 m²), sur l'ensemble de la communauté de communes. Le reste n'est que calcul démagogique.

» Théâtre Animation Palletais

Ouverture des réservations, le 12 février

« La Baignoire », comédie de Pascal Guillemaud.

Petit rappel de l'histoire :

Roselyne, récemment nommée au Ministère des Finances, doit en un week-end recruter une directrice de cabinet. Plusieurs personnes vont se présenter pour ce poste mais pas que. Va-t-elle réussir à trouver la personne la plus qualifiée pour cette mission ? Michel, son mari, sa fille Emma ainsi que la bonne Bianca, pourront peut-être l'aider à faire son choix ? Mais dernière question : que fait une baignoire au milieu du salon ?

Renseignements et réservations

Les réservations seront ouvertes à partir du 12 février et se feront comme tous les ans soit :

- sur le site www.theatrelepallet.fr, . C'est tout simple,



pas besoin de créer un compte. Il suffit de :

- * Aller sur le site, cliquer sur « Réservation ».
- * Choisir sa séance et le nombre de places adultes ou enfants.
- * Indiquer ses coordonnées (téléphone, mail).
- * Pas de paiement en ligne (encore un peu de

patience).

- * Cette année, placement libre à l'arrivée.
- * Bien valider votre commande.
- * Vous recevrez un mail de confirmation (pensez à vérifier vos spams).

- par **téléphone** : nouveau numéro : 06 11 05 44 65 :

- * mercredis de 11h00 à 13h00.
- * mercredis 17h30 à 19h30.
- * jeudis de 17h30 à 19 h30.

- **sans réservation, c'est possible** ! Appelez le 06 11 05 44 65 une heure avant la séance pour connaître la disponibilité des places. Ou présentez-vous à la billetterie 40 minutes avant le début de la représentation choisie. Ouverture des portes : 40 minutes avant le début des séances.

Tarifs

- Adulte 8 €.
- Enfant (de 5 à 12 ans) 5 €.

Paiement sur place : espèce, chèque, CB.

A très bientôt au théâtre ! Salle polyvalente de loisirs, rue des Sports.

» Tennis de Table Palletais

Première partie de saison en fanfare pour le TTP

L'effet J.O. a été important au TTP et a créé une belle dynamique. Pour la première fois depuis longtemps, le cap des 100 licenciés a été franchi (36 % de croissance par rapport à l'année dernière).

L'impact a été très fort chez les jeunes et le club a essayé d'en accueillir le plus possible mais en s'assurant de le faire dans de bonnes conditions. Les inscriptions jeunes ont donc été stoppées mi-octobre ; aujourd'hui, le club accueille 48 jeunes (7 à 18 ans) soit 45 % des effectifs. L'objectif était surtout de leur faire aimer « le ping » et ces jeunes ont surpris tout le monde. Nos 4 équipes jeunes ont eu des résultats exceptionnels en finissant premier, deuxième ou troisième de leurs championnats respectifs (quasi 80 % de victoires). En seconde phase, devant ces résultats et l'enthousiasme général, certains iront se confronter aux compétitions adultes, et une équipe supplémentaire



sera inscrite pour intégrer une quinzaine de jeunes de plus aux compétitions.

Les adultes « au diapason »

En adulte, l'objectif était le maintien des équipes qui évoluent aux différents niveaux départementales et régionales ce qui permet à chaque joueur de jouer à son niveau (2x D4 / D3 / D2 / D1 / PR / R3). Objectif qui semblait compliqué pour certaines équipes (plus faibles de leur poule « sur le papier »).

La belle surprise vient de notre équipe première qui s'est « baladée » : 7 victoires en 7 matchs et qui revient au plus haut niveau jamais atteint par le club : la R2 avec pour objectif de se maintenir cette fois ci. Bravo, Polo, Bertrand, Jean-Yves et Nico. L'équipe réserve, en PR, a surperformé tout au long de la saison en se maintenant facilement en déjouant tous les pronostics. Malheureusement, la D1 n'a pas réussi à en faire de

même et doit descendre. La D2 finit 2^{ème} de son groupe, la D3 se maintient, une D4 finit première et monte et l'autre se maintient.

Le club souhaite une 2^{ème} phase aussi enthousiasmante et encore plus que d'habitude, prépare l'évènement annuel incontournable : **la 35^{ème} édition des 24 heures du Pallet (28 et 29 juin 2025).**

Pour ce 35^{ème} anniversaire, le club va accentuer l'aspect « festif » pour attirer encore plus de « non-pongistes », mêlant ainsi sport, convivialité et fête dans notre commune pendant 24h00 non-stop : Alors notez la date sur votre agenda !

» Pétanque Loisir Palletais

Assemblée générale, le 4 février

L'association de pétanque invite ses adhérents à l'assemblée générale annuelle du 04 février 2025 qui se tiendra à 18h00 au Centre Héloïse (face à la mairie). Renouvellement du tiers sortant : présentez votre candidature. L'assemblée sera suivie de la traditionnelle galette des rois. Inscrivez-vous !

» Association Biodiversité O Pallet

Le Grosbec casse-noyaux, un migrateur bien présent cet hiver

Imaginez un gros Pinson, un oiseau 2 à 3 fois plus gros que le Pinson des arbres si commun dans nos campagnes. Comme lui, c'est un passereau de la famille des Fringillidés, avec un bec de granivore, trapu, particulièrement fort et un plumage très coloré. Le dimorphisme sexuel est marqué : le mâle est multicolore avec la tête chamois flamboyant où se détache une petite bavette et l'avant des yeux noirs. La nuque est blanche, le ventre rose, les ailes marron chocolat, blanches et bleues. La femelle est un peu plus terne, dans les tons bruns et beiges. Une zone des ailes est gris clair au lieu d'être bleue chez le mâle.



Si dans l'est de la France, le Grosbec casse-noyaux est sédentaire, il est de toute évidence un migrateur dans notre département. Les observations de nidification sont rares en Loire-Atlantique et sur le Pallet, toutes les observations ont été faites entre octobre et avril. Son expansion hivernale est due aux disponibilités de nourriture et dépend donc des années. Cet hiver, le Grosbec casse-noyaux est visible sur nos mangeoires en plateaux, plus adaptés aux Fringillidés que les mangeoires à silo. L'utilisation de plateaux pour nourrir les oiseaux nécessite d'être scrupuleux sur leur propreté. Ils doivent être nettoyés tous les 2 soirs au maximum et la quantité de graines mises le matin doit être juste suffisante pour la journée.

Le saviez-vous ? La puissance de son bec permet au Grosbec casse-noyaux de broyer un noyau de cerise.

+ d'infos

Site : <https://biodivopallet.fr/grosbec-casse-noyaux>

» Musée du vignoble nantais

Au programme de février : « Muscadet, tu me plais »

Conférence gesticulée et dégustation, jeudi 27 février à 19h00, musée du vignoble nantais.

Comment le Muscadet réussit-il, depuis plusieurs années, à redorer sa réputation et à modifier son identité ? À travers son expérience dans le vignoble nantais et ses nombreuses rencontres avec des vignerons et des personnalités qui militent pour ce nouveau souffle, Maxime Pascal nous parle de ce « p'tit blanc de zinc », devenu grand vin gastronomique. Un vin riche de ses terroirs et aux expressions multiples, issu d'un seul et unique cépage : le Melon B. Une conférence gesticulée est une forme de spectacle qui mêle théâtre et conférence. Dégustation de 4 vins bio incluse dans le prix. Places limitées : 9 € / personne.

Sur réservation en ligne : www.musee-vignoble-nantais.eu ou à l'accueil du musée.

Animations en famille au musée

Au programme des vacances : escape game, parcours « touche-à-tout » et l'atelier des saveurs !

L'atelier des saveurs

Un tout nouvel atelier pour découvrir toutes les facettes du raisin et devenir de vrais experts en dégustation. Jeudi 20 février à 15h00. À partir de 6 ans. Tarif unique : 7 €.

Escape game

Un jeu de réflexion où votre équipe devra résoudre des énigmes et fouiller le musée à la recherche d'indices pour retrouver la recette de l'élixir doré. Les lundis, mardis et vendredis à 14h30 et 16h30. À partir de : 8 ans. Tarif : 25 € / équipe.

Parcours « touche-à-tout »

Une visite qui permet aux petits et grands, accompagnés de la médiatrice, de tout comprendre en testant certains objets. Les mercredis à 15h00. À partir de : 6 ans. Tarif : compris dans le prix d'entrée du musée.

Les enfants doivent être accompagnés d'au moins un adulte pour chaque animation. Toutes les animations sont sur réservation sur www.musee-vignoble-nantais.eu. Infos au 02 40 80 90 13 ou par mail à reservations@musee-vignoble-nantais.eu.

» Le Pallet jardine et partage

Assemblée générale du jardin partagé, le 21 février

L'association Le Pallet jardine et partage vous invite à son assemblée générale le vendredi 21 février à la salle Héloïse, à 19h30. C'est l'occasion de découvrir ses activités et, pourquoi pas, de rejoindre ses jardiniers !

Le Pallet jardine et partage est animé par des Palletais qui jardinent ensemble. Ils ont à cœur de tester et mettre en pratique des techniques de culture qui respectent l'environnement, de partager les récoltes du jardin, de participer à des ateliers au fil des saisons, d'apprendre à valoriser les déchets du jardin... et de passer de bons moments ensemble.

+ d'infos

Facebook : Le Pallet jardine et partage.

Tél. : Pascal 06 79 17 53 01, Brigitte 06 01 87 84 32, Marie-Aline 06 58 22 56 07.

Courriel : lepalletjardineetpartage@laposte.net.

» U.N.C. Le Pallet-Mémoire

Assemblée générale, le 22 février



L'UNC (Union Nationale des anciens Combattants) organise son assemblée générale, le samedi 22 février 2025 au Centre Héloïse. À 10h30 : encaissement des cotisations, à 11h00 : début de l'A.G. Tous les adhérents sont invités à y participer ainsi que tous leurs amis et sympathisants.

Afin de pérenniser le devoir de mémoire, un appel est lancé à tous ceux qui ont porté l'uniforme militaire, aux élus, aux pompiers... pour devenir Soldats de France et intégrer l'U.N.C.

Date à retenir : le **samedi 05 avril 2025**, concours de belote à la salle polyvalente de loisirs. Le verre de l'amitié clôturera cette assemblée.

» Conseil municipal des enfants

Cérémonie des vœux aux enfants

Lundi 13 janvier dernier, les élus du CME ont organisé leur cérémonie de vœux aux enfants du Pallet.

Ils ont offert un verre de l'amitié à chaque enfant de primaire à la sortie du restaurant scolaire. L'occasion pour eux de présenter les actions de l'année écoulée mais également leurs projets pour 2025. Une boîte à idée/envies/avis était également à disposition des enfants.

Voici les souhaits émis par les enfants pour l'année à venir recueillis dans la boîte (classés par ordre croissant du plus exprimé au plus... original) :

- Plus de végétations dans la ville, plus de nature.
- Organiser plus de ramassages des déchets dans la nature, mettre plus de poubelles.
- Moins de disputes à la récré, pas de bagarres ni d'insultes.
- Merci pour le verre de l'amitié.
- Plus de bancs et de parcs au Pallet.
- Possibilité pour les CM1-CM2 Astrolabe jouer aux jeux de ballons lorsqu'ils arrivent au restaurant scolaire (priorité St Joseph) / Avoir le droit de jouer au foot à la cantine.
- Plus de végétations et d'arbres au restaurant scolaire / Une cabane dans la cour de la cantine.
- Des endroits où se mettre au chaud dans chaque cours.
- Plus de choix dans les repas au restaurant scolaire.
- Aller au Planétarium / soirée observation des étoiles..



- Une fête avec déguisements à l'école.
- Plus de mathématiques en classe.
- Manger des frites toutes les semaines.
- Se mettre en maillot de bain à la cantine.

Le CME prendra en considération ces retours dans leurs futurs projets et a souhaité les partager avec les différents acteurs de l'enfance sur la commune.

Le CME reste ouvert à vos suggestions pour animer et améliorer la vie des enfants et des jeunes au Pallet (cme@mairie-lepallet.fr). Nous vous communiquerons rapidement plus d'informations sur les événements à venir.

Pour cette nouvelle année, les projets du CME sont les suivants : plantations au chemin des Gohaux (début 2025), cinéma de plein air, vendredi 13 juin, rando-propreté en mars, concours photos pour la rentrée scolaire de septembre 2025, etc.

Pour le mois de février, le CME aura également l'occasion d'aller visiter l'hôtel du département à Nantes en compagnie de quelques élus de la commune, d'en découvrir les locaux, le fonctionnement et de rencontrer des représentants au niveau départemental. Un après-midi qui s'annonce déjà unique pour nos jeunes citoyens. Encore une fois, le Conseil Municipal des Enfants vous envoie ses meilleurs vœux pour l'année 2025 !



» Zoom sur... le multi-accueil Tchou Tchou

Professionnels de la petite enfance : bien plus qu'un métier

Quand on pense à la crèche, on imagine des couches à changer, des jouets à ranger et des petites mains à essuyer. Mais en réalité, les professionnelles du multi-accueil Tchoutchou font bien plus : elles accompagnent les tout-petits dans leurs premiers apprentissages et leurs grandes découvertes. Chaque jour, avec patience et bienveillance, elles créent un environnement sécurisé où chaque enfant peut s'épanouir à son rythme.



À travers des activités ludiques, des instants d'échange chaleureux, des paroles réconfortantes et une attention portée à chaque besoin, elles éveillent la curiosité des tout-petits tout en les accompagnant dans leur épanouissement, les aidant à grandir avec sérénité et confiance. C'est un métier exigeant, rempli de défis,

mais aussi de sourires et de moments magiques. Et parce qu'elles travaillent en partenariat avec les familles, leur rôle va bien au-delà de la crèche : elles construisent ensemble les bases de l'avenir. Alors, un grand merci à ces personnes dévouées qui, toujours là pour vos enfants, œuvrent avec cœur et passion !

+ d'infos

Multi-accueil TchouTchou,
Adresse : rue Amiral de la Galissonnière
Tél : 02 40 06 30 31
Mail : multiaccueil@mairie-lepallet.fr

» Ecole Saint-Joseph

Musique, cuisine et portes ouvertes

Rentrée musicale

Depuis la rentrée, les élèves de CP-CE1 bénéficient de séances avec Benjamin, intervenant musicien. Les premières séances ont eu lieu dans le parc, le projet étant de réaliser l'habillage sonore d'une histoire ayant pour thème la nature. Les enfants ont ainsi recherché des bruits et des sons à partir d'éléments naturels. Ils ont également mémorisé des chants sur le thème de la forêt, travaillé les percussions corporelles et découvert des instruments de musique.



À la fin du projet, nous présenterons notre histoire sonorisée à la classe de CE1-CE2, qui, elle, nous présentera son projet sonore.

Les petits chefs en action

La classe de Pascale (PS/MS) s'est transformée en atelier cuisine pour préparer de délicieuses galettes à la compote. Les enfants ont étalé, assemblé et décoré leurs créations avec soin avant de les faire cuire. Le moment tant attendu ? La dégustation et la nomination des reines et rois !



Retour sur nos portes ouvertes et rendez-vous pour le carnaval du 22 mars

Le samedi 18 janvier, l'école Saint-Joseph a ouvert grand ses portes pour accueillir parents, enfants et curieux désireux de découvrir notre petite école familiale. Ce moment a permis aux familles de rencontrer l'équipe pédagogique, de visiter les classes et d'échanger sur nos projets éducatifs.

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous,

pas d'inquiétude : nous organiserons de nouvelles portes ouvertes, le samedi 22 mars 2025. Cette journée sera encore plus festive, car elle coïncidera avec le grand carnaval des enfants !



Parents et enfants, venez costumés pour célébrer cet événement haut en couleurs et découvrir l'ambiance conviviale et chaleureuse qui règne à Saint-Joseph. Ce sera l'occasion parfaite pour les nouvelles familles de visiter l'école, d'échanger avec l'équipe enseignante et de s'imprégner des valeurs qui nous tiennent à cœur : proximité, bienveillance et réussite pour tous nos élèves. Nous avons hâte de vous accueillir et de partager avec vous un moment riche en découvertes et en rires. Alors, préparez vos plus beaux costumes et poussez le grand portail de Saint-Joseph !

+ d'infos

Adresse : 21 rue du Plessis Guéry

Tél : 02 40 80 41 08

» Ecole Astrolabe

Vie de l'école

Visite des enfants du multi-accueil

Six enfants qui seront scolarisés l'année scolaire prochaine sont venus découvrir l'école durant une heure le lundi 16 décembre de 9h30 à 10h30, dans la classe des TPS-PS. Au programme : rituels collectifs, chant de Noël, parcours de motricité et enfin le petit goûter.



Les futurs élèves reviendront à l'école au début du mois de février pour des ateliers autour des 5 sens. C'est un moment d'échanges très convivial et très apprécié de tous : les PS jouent les grands et sont heureux de servir de guides à leurs futurs camarades ! Quant aux petits, ils appréhendent un peu moins ce nouvel univers et mettent des images sur ce que sera leur prochain environnement quotidien.

Intervention d'une assistante d'anglais

Depuis le retour des vacances d'octobre, Kat intervient

dans les classes d'élémentaire. Elle nous vient tout droit d'Afrique du Sud ! C'est la 3ème année que l'école Astrolabe a la chance d'accueillir une assistante en langue vivante pour aider à l'apprentissage de l'anglais dans les classes et permettre une plus grande ouverture culturelle.

Les activités avec Kat sont variées : sport en anglais, petits jeux pour développer le langage oral, cuisiner en anglais... « Thank you Kat ! »*

* Merci Kat !



» 01 FÉVRIER

Portes ouvertes de l'école

Astrolabe

De 10h00 à midi. Visite de l'école, rencontre avec les enseignants et découverte des projets.

» 01 FÉVRIER

Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie. Sans rendez-vous.

» 01 FÉVRIER

Assemblée Générale de l'association Pierre Abélard

10h00 au Centre Héloïse.

» 04 FÉVRIER

Assemblée générale de l'association de pétanque

18h00 au Centre Héloïse.

» 07 FÉVRIER

Bal masqué « Autour du Monde »

Organisé par l'APE Astrolabe. Salle polyvalente de loisirs.



» 12 FÉVRIER

Ouverture des réservations pour le théâtre

Représentations en mars. « La Baignoire », comédie de Pascal Guillemaud.

» 14 FÉVRIER

Gazette de mars

Date limite de réception des articles pour la gazette du mois de mars 2025.

» 21 FÉVRIER

Assemblée générale de l'association Le Pallet jardine et partage

19h30. Centre Héloïse.



» 24 FÉVRIER

Assemblée générale de l'U.N.C.

10h30 : encaissement des cotisations et à 11h00 : début de l'A.G. Verre de l'amitié.

» 27 FÉVRIER

Conférence gesticulée et dégustation

19h00. Musée du vignoble nantais. Spectacle qui mêle théâtre et conférence. Dégustation de 4 vins bio incluse dans le prix. Places limitées : 9€/personne. Sur réservation en ligne : www.musee-vignoble-nantais.eu ou à l'accueil du musée.



Et tous les samedis, retrouvez le marché du Pallet derrière l'église. 8 h 30 - 13 h 00



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44 330 LE PALLET
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFROY
Service communication : Gladys CHAUMONT
Création et maquette : Agence ARKÉTYPE
Impression : Éditée à 1 000 exemplaires par La Contemporaine
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr